

Nouvelles balises du financement fédéral en itinérance 2015-2019 Un choix du gouvernement du Québec et non du milieu communautaire !

En décembre dernier, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) découvrait avec consternation les nouvelles balises de la Stratégie des Partenariats de Lutte contre l'itinérance (SPLI), balises négociées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec et imposant aux communautés le modèle du Logement d'abord comme réponse principale à l'itinérance. Depuis plus d'un an, le RSIQ et ses partenaires avaient pourtant mené campagne pour que la SPLI conserve son approche généraliste et communautaire, indispensable afin d'intervenir de façon globale en prévention et réduction de l'itinérance. Le RSIQ souhaite rappeler aujourd'hui que les pourcentages de Logement d'abord désormais imposés aux régions dans le cadre de la SPLI sont bel et bien le fait d'une commande du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, et en aucun cas celle du milieu communautaire.

Dans un article de La Presse Canadienne publié dimanche dernier dans La Presse, Le Devoir et le Journal Métro, la Ministre Lucie Charlebois, questionnée sur les nouvelles orientations du financement fédéral adoptée par Québec, aurait insisté pour dire que son Ministère n'aurait pas imposé des pourcentages de l'approche du Logement d'abord aux régions, suggérant que ce seraient les régions elle-même qui les auraient adopté. Le RSIQ s'inscrit en faux contre ces déclarations: "Dans plusieurs régions du Québec, nos membres ont fait état de ces pourcentages imposés par le Ministère dans le cadre du travail d'identification des priorités régionales et le RSIQ a toujours dénoncé l'impact néfaste qu'ils auront sur les personnes en situation ou à risque d'itinérance", rappelle Anne Bonnefont, Co-coordonnatrice du RSIQ.

En effet, en ayant choisi d'imposer des pourcentages (65% pour les régions métropolitaines de Québec et Montréal, 40% pour les autres collectivités désignées) de Logement d'abord, ce sont des pans entiers du modèle d'intervention en itinérance québécois qui sont mis en péril par le gouvernement du Québec, qu'il s'agisse de mesures de prévention, d'interventions de première ligne, mais aussi de contributions au développement de logements sociaux avec soutien communautaire. Ce sont environ 300 postes d'intervenants et les services rendus à plus de 50 000 personnes en situation ou à risque d'itinérance du Québec qui sont menacés. Comment pourrait-on maintenir tous les services et projets essentiels financés jusqu'à présent avec une part de l'enveloppe désormais considérablement réduite ? Si le RSIQ reconnaît que le Logement d'abord peut représenter une des réponses à l'itinérance, les communautés devraient rester libres de développer ou non cette approche en fonction des priorités et besoins identifiés sur leurs territoires.

Ainsi, le gouvernement du Québec, en acceptant les balises et les pourcentages imposés par le fédéral, a mis les différentes régions du Québec face à une situation intenable: celle de devoir abandonner des projets essentiels pour les personnes à risque ou en situation d'itinérance afin de soutenir des "projets novateurs" de Logement d'abord qui ne permettent en rien de prévenir l'itinérance et laisseront sur le bord de la route la majorité des personnes qui ont pourtant besoin de soutien.

Le RSIQ demande donc au gouvernement du Québec de renégocier les balises de la SPLI avec le fédéral afin d'éviter les coupures de services qui affecteront en premier lieu les personnes en situation et à risque d'itinérance dans toutes les régions du Québec. Si d'aventure l'Entente sur ce programme était déjà signée, le RSIQ demande que les investissements nécessaires soient alors prévus dans le prochain budget du gouvernement québécois afin de compenser les impacts néfastes que représentera la réorientation de la SPLI.

Contact presse :

Anne-Marie Boucher, Co-coordonnatrice du RSIQ: 514-659-4733 / anne-marie.boucher@rsiq.org

Anne Bonnefont, Co-coordonnatrice du RSIQ: 514-662-4733 / anne.bonnefont@rsiq.org